

Seysses, le 01 décembre 2025

Monsieur NICOLAS Christy
Secrétaire Général National du Syndicat
Pénitentiaire des surveillants – C.E.A.
Tel : 06-95-06-48-50
sps.christy.nicolas@gmail.com

À

Monsieur Le Secrétaire Général FO Justice

Objet : Réponse à votre proposition de rencontre intersyndicale : Chaîne pénale, surpopulation et rôle de l'administration pénitentiaire.

Monsieur le Secrétaire Général FO Justice,

J'ai bien reçu votre e-mail du 24 novembre dernier, dans lequel vous joignez votre lettre datée du 23 novembre 2025, adressée aux Secrétaire Généraux des syndicats du Ministère de la Justice.

Par cette lettre, vous invitez donc les responsables de ces organisations à se rencontrer afin de mener une réflexion dans le but d'élaborer une plate-forme revendicative commune, selon l'objet que vous avez défini : « chaîne pénale, surpopulation, rôle de l'Administration Pénitentiaire ».

Loin de l'idée de favoriser une quelconque polémique, de s'inscrire dans une manœuvre, stratégie qui viserait à "en mettre plein la vue", ou de s'accaparer un rôle de meneur, les militants du SPS-CEA ont pour seule préoccupation de mettre, eux, le cap sur des revendications très concrètes que les Personnels du Corps d'Encadrement et d'Application sont en droit d'attendre pour une considération et une reconnaissance pleine et entière.

Le SPS-CEA n'a jamais manqué une occasion de revendiquer des points cruciaux et fondamentaux qui conduiraient à un changement radical des pratiques, lesquelles obèrent, depuis des décennies le fonctionnement et le bon développement de l'Administration Pénitentiaire.

Les revendications concrètes, prioritaires, du SPS-CEA sont connues de tous :

- Intégration de l'AP au sein du Ministère de l'intérieur.
- Police Pénitentiaire avec une habilitation APJ20 (titulaires) et APJ21 (élèves et adjoints) permettant de constater les infractions, rédiger PV.
- Fusion des grades pour une reconnaissance statutaire digne de ce nom.
- Nouvelle grille salariale basée sur le RULP pour les encadrants du CEA.
- Recrutement massif des agents du CEA, afin de combler les effectifs manquants et permettre de prendre le véritable contrôle des établissements ou services.
- Ouverture d'une seconde ENAP, pour assurer la meilleure formation des agents.

Or, votre lettre adressée aux responsables syndicaux ne laisse transparaître, ne serait-ce qu'une once, aucune de ces préoccupations majeures que SPS-CEA ne cesse de mettre régulièrement en avant. Le contenu de votre lettre nous paraît plutôt abstrait, hormis le passage qui traite des décisions que vous qualifiez "hors sol", s'agissant des magistrats. À ce titre, il serait intéressant de connaître la position de "FO-Magistrats".

.../...

La politique de la façade syndicale n'entre pas dans le champ de notre organisation, plus appliquée à défendre concrètement l'intérêt des personnels du Corps d'Encadrement et d'Application.

Fort des expériences du passé, le SPS-CEA, souvent déçu par vos pratiques, n'entend pas doré le blason de celui qui trahit les agents.

S'agissant de ce que vous qualifiez de réforme historique concernant le statut des agents du Corps d'Encadrement et d'Application, cela ne reflète en rien ce qu'attend le SPS-CEA, et encore moins ce qu'espère le terrain.

Notre manque de confiance à votre égard découle ainsi de votre démarche affichée qui se prétend "responsable et constructive", mais, qui à n'en pas douter, n'est rien d'autre que manœuvre syndicale. De plus, la récurrence de vos négociations en coulisses auprès des décideurs ajoute à la méfiance.

Enfin, et pour tout dire, une plate-forme revendicative pour obtenir satisfaction n'a pas d'obligation à être commune pour être efficace. Il lui suffit d'être pertinente, cohérente, et bien entendu, et peut-être avant tout, des plus sincères. Le SPS-CEA continue sa marche autonome et responsable afin d'éclairer et convaincre notre Ministre de la Justice de la pertinence et de la justesse des revendications.

Après concertation en interne, je vous informe que le SPS-CEA a pris la décision de ne pas donner une suite favorable à votre demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, mes sincères salutations.

Christy NICOLAS
Secrétaire Général National

